La Scapêche (Intermarché) annonce l'arrêt de la pêche en eau profonde d'ici à 2025

Publié le 29-03-2016 à 15h30
Mis à jour le 31-03-2016 à 10h15

Logo des Mousquetaires, maison mère d'Intermarché, à Montpellier le 1er septembre 2014 (c) Afp

Brest (AFP) - La Scapêche, premier armement français de pêche fraîche, va arrêter d'ici à 2025 la pêche en eau profonde, a annoncé mardi Agromousquetaires, le pôle agroalimentaire du groupement des Mousquetaires, maison mère d'Intermarché.

L'armement basé à Lorient (Morbihan), qui a cessé début 2015 de pêcher au-delà de 800 mètres de profondeur, va se "désengager progressivement du chalutage en eau profonde", assure Agromousquetaires dans un communiqué.

"Le consommateur recherche un poisson de qualité à prix compétitif toute l'année, mais il est aussi de plus en plus sensible à une consommation responsable", indique Didier Duhaupand, président d'Agromousquetaires, dont la filière Mer compte investir 50 millions d'euros dans ce plan "pêche durable 2025".

L'ONG Bloom, à l'origine d'une campagne contre le chalutage profond en 2013-2014 notamment avec une pétition qui a recueilli 900.000 signatures, a salué "ce changement de cap à 180 degrés" grâce à "une nouvelle équipe dirigeante consciente des grands enjeux environnementaux".

"Qu'un groupe industriel ait la volonté d'opérer une mutation aussi profonde et difficile est un signe extrêmement positif pour la pêche en général, ainsi que pour tous les autres secteurs de production", a ajouté Claire Nouvian, la fondatrice de Bloom, pour qui "le groupe fait le choix de l'avenir".

L'arrêt de la pêche et de la commercialisation des espèces de grands fonds, comme le sabre, le grenadier de roche ou la lingue bleue, "sera progressif sur cette période, avec l'objectif d'un arrêt complet en 2025", indique Agromousquetaires.

Pour atteindre cet objectif, la Scapêche compte "obtenir de nouveaux droits de pêche sur d'autres espèces: lieu noir, églefin, cabillaud, lotte ou encore merlu", ainsi que "réaliser des investissements dans de nouveaux armements".

Ce plan sera mené en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, assure Agromousquetaires, citant les ONG, l'interprofession, l'administration des pêches, les scientifiques et les institutionnels.

Concernant le volet social, la totalité des emplois de l'armement seront conservés. La Scapêche emploie 240 marins et une trentaine de personnes à terre.

Avec 23 navires, dont 15 chalutiers, l'armement a débarqué en 2015 près de 15.500 tonnes de poisson pour une valeur de 43,4 millions d'euros à la première vente. Les poissons d'eau profonde ne pesaient plus que 16% en 2015 dans son activité, contre 41% il y a dix ans.

La Scapêche s'était engagée début 2014 à arrêter début 2015 le chalutage au-delà de 800 mètres, une décision saluée par les ONG, qui souhaitent cependant aller au-delà de cette limite en raison de la vulnérabilité des espèces et des milieux océaniques.

La Scapêche est le seul armement en Europe à appliquer cette mesure sans qu'il existe encore de contraintes réglementaires.

Dans le cadre de l'examen du projet de loi sur la biodiversité, l'Assemblée nationale et le Sénat ont tour à tour rejeté ou abandonné en mars des amendements interdisant le chalutage en eau profonde dans les eaux françaises.

Mais le sujet va être de nouveau discuté à Bruxelles prochainement. La Commission européenne avait proposé en 2013, sans succès, l'interdiction du chalutage profond, les eurodéputés s'étant contentés d'encadrer ce type de pêche.

"L'annonce d'Intermarché peut insuffler l'ambition qui fait actuellement défaut aux négociations finales à Bruxelles", estime Bloom. Selon l'ONG, les discussions achoppent sur le périmètre d'une éventuelle interdiction: le Conseil européen veut la limiter aux eaux européennes, alors que les positions du Parlement et de la Commission européenne intégraient initialement toutes les eaux internationales de l'Atlantique Nord-Est, où pêche principalement la flotte espagnole.

Une réunion entre le Conseil, la Commission et le Parlement est prévue le 25 avril sur ce sujet.